

# M-10

## Amélioration de la classe CECB pour l'enveloppe et pour l'efficacité énergétique globale

### Visualisation de la plateforme de demandes de subventions

#### 1. Nouvelle demande

Vue d'ensemble    Mon profil    Carnet d'adresses    Bâtiments    **Vos demandes**

Vue d'ensemble des demandes     Afficher uniquement les demandes ouvertes    **NOUV. DEMANDE+**

ID	Statut	Date	Bâtiment	Propriétaire	Mesure	Canton	Action
Aucune donnée disponible dans le tableau							

PRÉCÉDENT    SUIVANT

Cette liste ne contient pas de demandes des cantons suivants: **BE, SH, SG, TI et TG**. Pour ces cantons veuillez utiliser les liens sur [www.leprogrammebatiments.ch](http://www.leprogrammebatiments.ch).

## 2. Choix de la mesure

Vue d'ensemble   Mon profil   Carnet d'adresses   Bâtiments   Vos demandes

Nouv. demande

Mesure   Propriétaires et contacts   Bâtiment   Données spécifiques de la mesures   Résumé   Soumettre

**Enveloppe du bâtiment**

- Isolation thermique de la façade, du toit, des murs et du sol contre terre

**Installations techniques**

- Chauffage à bûches / à pellets avec réservoir journalier
- Chauffage à bois automatique, puissance calorifique <= 70 kW
- Chauffage à bois automatique, puissance calorifique > 70 kW
- Pompe à chaleur air/eau
- Pompe à chaleur sol/eau ou eau/eau
- Raccordement à un réseau de chauffage
- Installation solaire thermique

**Travaux de rénovation globale**

- Amélioration de la classe CECB pour l'enveloppe du bâtiment et pour l'efficacité énergétique globale

**Nouvelle construction**

- Nouvelle construction/nouvelle construction de remplacement Minergie-P
- Nouvelle construction/nouvelle construction de remplacement avec CECB A/A

**Réseaux de chaleur**

- Nouvelle construction/extension du réseau de chaleur, nouvelle construction/extension de l'installation de production de chaleur

**M-10: Amélioration de la classe CECB pour l'enveloppe et pour l'efficacité énergétique globale**

**Conditions d'entrée en matière**

1. L'autorisation de construire le bâtiment a été délivrée avant l'an 2000.
2. Il est possible d'établir un CECB pour le bâtiment.
3. La classe d'efficacité CECB est améliorée pour l'enveloppe du bâtiment et pour l'efficacité énergétique globale.

[Directive relative aux programmes de promotion énergétiques 2021](#)

ANNULER   SUIVANT >

## 3. Propriétaires et contacts

Vue d'ensemble   Mon profil   Carnet d'adresses   Bâtiments   Vos demandes

Nouv. demande

Mesure   Propriétaires et contacts   Bâtiment   Données spécifiques de la mesures   Annexes   Résumé   Soumettre

\* Propriétaire ⓘ

Je suis le propriétaire

\* Personne de contact

Identique à celle du propriétaire

\* Contact technique

Identique à celle du propriétaire

ANNULER   SUIVANT >

## 4. Données du bâtiment

Vue d'ensemble    Mon profil    Carnet d'adresses    Bâtiments    Vos demandes

Nouv. demande

✓ Mesure    ✓ Propriétaires et contacts    **Bâtiment**    Données spécifiques de la mesures    Annexes    Résumé    Soumettre

\* Bâtiment

### Nouveau bâtiment

\* Propriété      \* Année du permis de construire du bâtiment

\* Rue     \* Nr      Protection du patrimoine

Si le bâtiment n'a pas (encore) de numéro de maison, s'il vous plait entrer xx

\* NPA     \* Localité     N° de parcelle

\* Utilisation principale après la mise en œuvre de la mesure ...

## 5. Données spécifiques aux mesures

Vue d'ensemble    Mon profil    Carnet d'adresses    Bâtiments    **Vos demandes**

Nouv. demande

✓ Mesure    ✓ Propriétaires et contacts    ✓ Bâtiment    **Données spécifiques de la mesure**    Annexes    Résumé    Soumettre

**Conditions d'entrée en matière**

1. L'autorisation de construire le bâtiment a été délivrée avant l'an 2000.
2. Il est possible d'établir un CECB pour le bâtiment.
3. La classe d'efficacité CECB est améliorée pour l'enveloppe du bâtiment et pour l'efficacité énergétique globale.

**Conditions techniques**

1. Les exigences de l'ordonnance cantonale sur l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les constructions et les installations (OURE) du 9 février 2011 sont respectées.
2. Le CECB-Plus doit être établi avec l'outil CECB
3. La condition déterminante est la plus petite amélioration. Par exemple: dans le cas d'une amélioration de 3 classes pour l'enveloppe du bâtiment et d'une amélioration de 4 classes pour l'efficacité énergétique globale, l'amélioration de 3 classes prévaut comme condition déterminante.
4. Une combinaison avec les contributions d'encouragement pour les éléments de l'enveloppe (M-01) ou pour des installations uniques (M-03 à M-08) n'est pas possible.
5. Le certificat CECB Plus doit être fourni avant le début des travaux.
6. Le versement de la contribution a lieu sur présentation du certificat CECB après la fin des travaux. Il peut être fourni jusqu'à trois ans après la remise du formulaire de demande de contribution.

**Extrait des conditions générales**

1. Le propriétaire est responsable d'obtenir toutes les autorisations éventuellement nécessaires pour la réalisation des travaux. Le versement de la subvention ne pourra pas être effectué pour des travaux non autorisés.
2. Les demandes ne sont traitées qu'une fois tous les documents dûment complétés fournis (formulaire de demande, plans, calcul, etc.). Lorsque la qualité des dossiers est telle que cela exige un temps d'examen disproportionné, l'aide financière est réduite.
3. Toute modification d'un projet faisant l'objet d'une décision d'aide financière devra être soumise au SEFH et approuvée par celui-ci. Une modification de projet non approuvée peut conduire au refus de tout versement en raison du non-respect des conditions d'octroi.

**Documents à fournir**

Documents à joindre obligatoirement lors de la demande de subvention :

- Formulaire de demande signé
- Coût de rénovation CFC 2 (seulement les éléments qui participent à l'amélioration des classes CECB-Plus pour la partie existante rénovée)
- CECB-Plus avant rénovation (minimum 2 variantes dont une pour la rénovation complète) et CECB avec signature pour authentification)
- Photos des installations techniques (production et distribution de chaleur)
- Photos pour identification des locaux particuliers intégrés au calcul de la SRE et sujets à interprétation (pour validation : locaux chauffés / non-chauffés, sous-sol, combles, etc.)
- Photos des façades du bâtiment
- Dossier de plans avec indication de l'affectation des locaux et coupes à l'échelle 1/50 ou 1/100 (état existant et futur)
- Détail du calcul de la SRE avec identification du périmètre de l'enveloppe thermique (état existant et futur)
- Calculs des valeurs U des éléments de l'enveloppe thermique du bâtiment (état existant et futur)
- Hors habitat individuel (normes SIA 380/1 cat. II) : Extrait de cadastre

Essayez de limiter le nombre d'annexes en les regroupant dans des documents par thème.

**Général / Projet**

\* Le CECB Plus est-il bien joint au dossier? ⓘ  
 Oui  Non

\* Début prévu des travaux

\* Fin prévue des travaux

\* La mesure est-elle liée à un projet d'agrandissement, de nouvelle construction ou de surélévation?  
 Oui  Non

\* Coûts d'investissement en CHF CHF ⓘ

\* Système de production de chaleur avant les travaux ▼

\* Système de production de chaleur après les travaux ▼

\* Subventions attribuées par des programmes tiers: l'une des affirmations suivantes s'applique-t-elle à votre situation?

- Une demande de subvention est déposée auprès de tiers pour le projet de rénovation
- Des certificats sont émis pour le projet de rénovation (en allant au-delà des exigences d'une convention d'objectifs ou dans le cadre de projets de compensation)
- Le site de votre entreprise est exonéré de la taxe sur le CO2 (en raison d'une convention d'objectifs avec la Confédération)

Oui  Non

Mesure

\* Surface de référence énergétique en m2 avant la rénovation m²

\* Surface de référence énergétique en m2 après la rénovation m²

\* Amélioration nombre de classes énergétiques CEEB ▼ ⓘ

\* Est-ce que le système de distribution de chaleur est installé pour la première fois? ⓘ

Oui  Non

\* Eventuel facteur de correction de hauteur pour le calcul de la SRE (valeur par défaut : 1)

\* Indication de la variante du rapport conseil retenue.

\* Le SEFH souhaite élaborer une carte montrant les projets exemplaires réalisés dans le cadre du programme bâtiments. Les données publiées sont le CEEB après travaux et l'emplacement. En cas de

Remarques

⊗ ANNULER

< RETOUR

SUIVANT >


## 6. Annexes à joindre à la demande

Vue d'ensemble   Mon profil   Carnet d'adresses   Bâtiments   **Vos demandes**

Nouv. demande

✓ Mesure   ✓ Propriétaires et contacts   ✓ Bâtiment   ✓ Données spécifiques de la mesure   **Annexes**   Résumé   Soumettre

Cliquez ici pour ajouter des fichiers

SELECTIONNER DES FICHIERS 

Fichiers téléchargés

Nom du fichier	Type	Taille du fichier	Actions
Aucune donnée disponible dans le tableau			

**Documents à fournir**

Documents à joindre obligatoirement lors de la demande de subvention :

- Formulaire de demande signé
- Coût de rénovation CFC 2 (seulement les éléments qui participent à l'amélioration des classes CECB-Plus pour la partie existante rénovée)
- CECB-Plus avant rénovation (minimum 2 variantes dont une pour la rénovation complète) et CECB avec signature pour authentification)
- Photos des installations techniques (production et distribution de chaleur)
- Photos pour identification des locaux particuliers intégrés au calcul de la SRE et sujets à interprétation (pour validation : locaux chauffés / non-chauffés, sous-sol, combles, etc.)
- Photos des façades du bâtiment
- Dossier de plans avec indication de l'affectation des locaux et coupes à l'échelle 1/50 ou 1/100 (état existant et futur)
- Détail du calcul de la SRE avec identification du périmètre de l'enveloppe thermique (état existant et futur)
- Calculs des valeurs U des éléments de l'enveloppe thermique du bâtiment (état existant et futur)
- Hors habitat individuel (normes SIA 380/1 cat. II) : Extrait de cadastre

Essayez de limiter le nombre d'annexes en les regroupant dans des documents par thème.

**Indications**

Ici vous pouvez télécharger un nombre illimité de documents électroniques pour votre demande, par exemple des photos, des plans, offres et factures.

Une fois téléchargé, vous devez classifier le type de document.

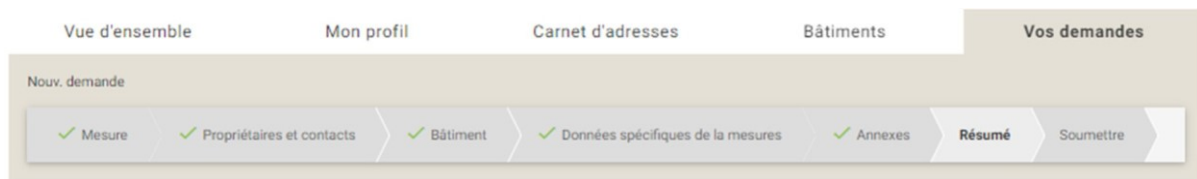
Les types de fichiers suivants sont autorisés:

- PDF
- JPG
- TIFF
- GIF
- PNG
- DOC/DOCX (Word)
- XLS/XLSX (Excel)

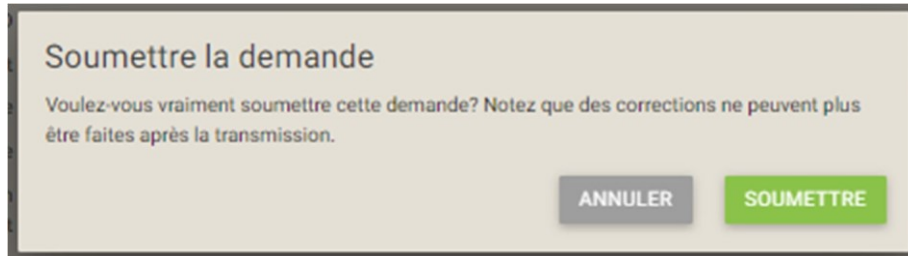
ANNULER

< RETOUR   SUIVANT >

## 7. Résumé de la demande



## 8. Soumettre



## Visualisation de la plateforme pour la demande d'achèvement

Une fois les travaux terminés, vous devez vous connecter à la plateforme de demande afin d'enregistrer la fin des travaux. La procédure est similaire à celle de la demande de subvention. La demande de versement des subventions dûment remplie doit être signée et envoyée au centre de traitement. Les documents listés ci-dessous doivent être téléchargés de manière groupée sur la plateforme de traitement.

Liste des annexes à fournir sur la plateforme :

- Formulaire d'achèvement des travaux signé
- CECB après rénovation signé avec fichier « log-files » (export pdf)
- Décompte final CFC 2 (uniquement pour la partie existante rénovée)
- Factures ou bulletin de livraison des éléments principaux :
  - Enveloppe opaque: surface, épaisseur et valeur lambda des isolants
  - Fenêtres : Ug, Uf, Uw, g
  - Installations techniques
  - Pour les travaux exécutés par le MO, toutes les factures de fourniture devront être jointes
- Protocoles de mise en service dûment rempli et signé des installations techniques du bâtiment, y.c. indications des réglages
- Photos après rénovation (installations techniques, enveloppe thermique du bâtiment)
- Coordonnées bancaires :
  - **Habitat individuel** : Infos bancaires du requérant: bulletin de versement, copie carte bancaire ou extrait compte bancaire à joindre obligatoirement
  - **Hors habitat individuel (normes SIA 380/1 cat. II)** : Infos bancaires du propriétaire ou de la copropriété: bulletin de versement, copie carte bancaire ou extrait compte bancaire à joindre obligatoirement
- Système de distribution de chaleur :
  - Photos de la nouvelle distribution de chaleur (corps de chauffe avec vanne thermostatique, coffret de chauffage de sol, servomoteur électrothermique, régulation par pièce ou thermostats d'ambiance, etc.)